

2025/.....
Parafe

DELIBERATION N°573

OBJET : DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION ET DESAFFECTATION A VENIR DES BIENS COMMUNAUX SIS AVENUE DU GENERAL DE GAULLE ET 8 BIS RUE PALAISOT SUITE A ENQUETE PUBLIQUE

Entendu l'exposé de Madame le maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 13 au 27 janvier 2025 ;

Considérant que la commune est propriétaire des parcelles BC 230, 231 et 232 ;

Considérant qu'il est envisagé de céder ces parcelles en vue de la réalisation d'un projet de logements et de stationnements publics ;

Considérant que du fait de son utilisation la propriété fait partie du domaine public communal ;

Considérant qu'il est opportun de procéder au déclassement du domaine public communal de ces parcelles par anticipation ;

Considérant la nécessité de délibérer à nouveau suite à l'organisation d'une enquête publique ayant recueilli un avis favorable du Commissaire Enquêteur en date du 18 février 2025 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE :

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

PRONONCE le déclassement par anticipation du domaine public communal de l'unité foncière cadastrée section BC, n° 230, 231 et 232, d'une superficie d'environ 1 877 m², telle que présentée sur le plan ci-joint.

DIT que la désaffectation de l'emprise visée par le déclassement prendra effet dans un délai maximal de 3 ans.

AUTORISE Madame le maire ou l'adjoint délégué à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DELIBERATION ADOPTEE PAR :

- **20 Voix Pour :** Madame Christine FLECK, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Karim ALLEK, Madame Irène CAVIGLIOLI.
- **10 contre :** Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtizia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.


Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 10 mars 2026

La secrétaire de séance,
Josyane MÈLÉARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 10 mars 2025

Madame le Maire,
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE

le 13/03/2025

Application agréée E.legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2025

Conseillers en exercice :	35
Présents :	26
Absents :	2
Pouvoirs :	7
Votants :	33

Convoqués le : 04 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

PRESENTS : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Karim ALLEK, Madame Irène CAVIGLIOLI, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAI, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTS : Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Nedjim MAHTALLAH.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Zlajn TADJINE	à	Madame Josyane MÉLÉARD
Monsieur Paulo SALGADO LOPES	à	Monsieur Patrick SALMON
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Madame Françoise MILLET
Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

** Il est à noter que Madame Suzanne BARNET a quitté la séance avant le vote de la délibération n°565 (Rapport et débat d'orientation budgétaire 2025 – budget principal) et à donner pouvoir à Madame Espérance AUDINEAU*

** Il est à noter que Madame Espérance AUDINEAU a quitté la séance avant le vote de la délibération n°572 (Déclassement par anticipation et désaffectation à venir des biens communaux sis 103 avenue du Général de Gaulle et 2 rue de la Ferme du Presbytère), et est revenue après le vote de la délibération n°573 (Déclassement par anticipation et désaffectation à venir des biens communaux sis avenue du Général de Gaulle et 8 bis rue de Palaisot suite à enquête publique)*

** Il est à noter que Madame Lucie CZIFFRA a quitté la séance avant le vote de la délibération n°578 (Cession du terrain cadastré section AS, n°6 sis 2 rue Robert Schuman) et à donner pouvoir à Monsieur Bruno WITTMAYER.*

REÇU EN PREFECTURE

le 13/03/2025

Application agréée E-legalite.com